

**ROYAUME DU MAROC**

**OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE  
ONZIEME PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**Date de l'avis :**

**Secteur : Eau potable**

**Appel d'intérêt international n° : 95 /DAM/EE/09**

1. L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) a sollicité un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) en diverses monnaies pour financer les coûts du Dixième Projet d'Alimentation en Eau Potable. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'appui technique pour suivi et contrôle des travaux (délai de 40 mois), relative aux services suivants :

Renforcement de l'alimentation en eau potable de la zone côtière RABAT-CASABLANCA à partir du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah :

- ✓ Réalisation du génie civil de la station de pompage d'eau brute.
- ✓ Equipement de la station de pompage d'eau brute pour un débit de  $5 \text{ m}^3/\text{s}$ -140 m.
- ✓ Pose d'une conduite de refoulement d'eau brute en BP DN 2000 mm sur 5,5 km.
- ✓ Equipement d'une station de traitement de deux files de  $5 \text{ m}^3/\text{s}$  au niveau de la commune d'Oum Azza.
- ✓ Pose d'une conduite (BR3), DN 1600 et 2000 mm sur 73 km, permettant de véhiculer l'eau traitée par la station projetée jusqu'à Casablanca.
- ✓ Réhabilitation des conduites BR1 et BR2

2. L'ONEP, invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations prévues dans le cadre de l'appui technique de ce projet et décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Peuvent être candidats les Consultants de pays répondant aux critères de provenance et d'éligibilité définis dans les Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants.
3. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9 heures à 15 heures, heures locales.
4. Les manifestations d'intérêt devront être déposées, à l'adresse suivante :